



arpeje h

Pour l'employabilité des jeunes
en situation des handicap

Devenez le parrain ou la marraine d'un jeune en situation de handicap

Avec Arpejeh, transmettez votre expérience et permettez à un jeune handicapé (première, terminale, post bac) d'avancer et de bâtir son projet professionnel.

Consacrez-lui un peu de votre temps.

Selon vos disponibilités, échangez régulièrement avec lui/elle au cours de déjeuners, d'échanges téléphoniques et/ou d'emails, de rendez-vous.

Ouvrez-lui les portes de votre entreprise.

Expliquez-lui le fonctionnement de votre entreprise, la diversité des métiers qu'elle recouvre. Présentez-lui votre métier. Faites-lui visiter votre entreprise. Faites-lui rencontrer des collègues, qui pourraient également l'aider à choisir, préciser ou confirmer son projet professionnel.

Apportez-lui votre soutien.

Accompagnez-le/la dans sa réflexion, sur son cursus et son orientation. Encouragez-le/la dans les moments stressants (concours, examens, recherche de stage, début de stage...).

Les modalités de participation

Durée du parrainage : selon les besoins du jeune (de 6 mois à 1 an environ)

Les parrains Arpejeh sont tous formés aux techniques d'accompagnement :

- 1 journée de formation avant le début du parrainage
- Une demi-journée optionnelle (soutien à la mise en œuvre, retour et partage d'expériences)

Objectif de la formation :

La formation, centrée sur le thème de la relation à l'autre, vous permettra de mieux appréhender le rôle du parrain Arpejeh et de développer des connaissances et compétences comportementales nécessaires à l'accomplissement de votre mission.

Le coût de la formation :

Il est supporté par l'entreprise du parrain. Pour cela, adressez-vous au correspondant Arpejeh de votre entreprise.

Les modalités d'inscription

Pour devenir le parrain d'un jeune en situation de handicap, adressez-vous au correspondant Arpejeh de votre entreprise.

Il vous suffira de remplir le formulaire d'inscription et de le renvoyer à l'adresse suivante adelaide.boulangier@arpejeh.com

Nous définirons ainsi les sessions de formation.

Votre entreprise ainsi que l'équipe Arpejeh répondent à vos questions.

**Accompagner
la Réalisation
des Projets
d'Etudes
de Jeunes
Elèves et Etudiants
Handicapés**